

LES INFOS DE LA SEMAINE N°15

Au menu cette semaine :

- Un point sur le nouveau protocole avec les dernières informations officielles reçues.
- Des mesures particulières pour l'école.
- Des informations importantes à prendre en considération pour les portes ouvertes.
- Un rappel sur le règlement des calendriers.
- Des infos concernant la piscine cette période.
- Des mesures complémentaires pour la messe de dimanche.

Protocole sanitaire :

Si votre enfant présente à la maison au moins un des symptômes de maladie tels que : ceux de la gastro, un rhume, de la fièvre, des courbatures, des maux de tête, une toux, des maux de gorge ou une otite ; un test PCR ou antigénique vous sera demandé pour un retour à l'école. Si ces symptômes sont découverts à l'école, votre enfant sera isolé et masqué (pour les plus jeunes qui ne portent pas le masque d'ordinaire) et nous contacterons afin que vous puissiez venir le récupérer.

Seuls le test ou une attestation du médecin justifiant qu'il n'est pas nécessaire seront acceptés pour un retour à l'école, vous savez à quel point il est important que nous limitions la diffusion du virus.

Si votre enfant est positif à la Covid : il est isolé 7 jours. Vous pouvez réaliser un test PCR ou antigénique au bout de 5 jours, si ce dernier est négatif, un retour à l'école peut être envisagé, dans le cas contraire, l'isolement se poursuit jusqu'au septième jour inclus.

Si votre enfant est cas contact : vous devez nous en informer au plus vite et le faire tester obligatoirement au moment de la découverte par un test PCR ou antigénique. Il vous faudra une attestation de test négatif pour un retour à l'école. Il devra ensuite être testé par un autotest à J+2 et à J+4. S'il présente des symptômes, malgré un autotest négatif nous vous demanderons un PCR ou antigénique avec attestation pour un retour à l'école.

Entrées et sorties de l'école :

Dans un souci de cohérence avec le protocole sanitaire, il nous faut limiter davantage les brassages au sein de l'établissement. Ainsi vous pouvez toujours déposer vos enfants jusqu'à leur classe, en revanche l'accès aux bâtiments ne sera plus possible. **Seuls les parents des TPS et PS seront autorisés à déposer leurs enfants jusque dans la classe**, en respectant le sens de circulation (entrée par la salle d'accueil, sortie par les sanitaires).

Merci également de reprendre les habitudes de circulation dans l'enceinte de l'école : entrez par le portail principal, ensuite vous longez les bâtiments de la garderie, puis des classes de CE/CM, vous passez sous le préau et descendez aux classes maternelles/CP par la rampe, vous repartez par les escaliers (lorsque cela vous est possible) pour de nouveau emprunter le portail pour sortir.

Un point concernant les rendez-vous sur temps scolaire :

Comme vous le savez, plan Vigipirate oblige, le portail de l'école doit rester fermé à clé sur temps scolaire (hors temps d'accueil) et c'est très bien. En revanche, et c'est une problématique propre à notre établissement (vivement le projet immobilier !), notre portail ne bénéficie pas d'une ouverture automatique, ni d'interphone. Ainsi, chaque fois que vous sonnez, un adulte doit quitter sa classe et laisser ses élèves pour vous ouvrir. C'est pourquoi, pour les rendez-vous de suivi demandés par l'école, qui sont les seuls normalement tolérés sur temps scolaire, nous vous demanderons de

privilégier dans la mesure du possible, un départ et un retour à l'école sur des temps où nous sommes plus facilement disponibles et donc qui ne pénalisent pas la classe, à savoir : pendant les récréations, 10h/10h15 et 15h/15h15 pour les grands, 10h30/11h00 et 15h40/16h10 pour les plus petits, ou sur le temps méridien à midi et 13h35. D'avance je vous remercie pour la prise en considération de cette problématique.

Les portes ouvertes :

Comme vous le savez déjà, ce samedi 8 janvier est une matinée travaillée pour les enfants de la MS au CM2. Il s'agira en même temps de nos portes ouvertes. La situation sanitaire nous oblige certaines restrictions et nous sommes au regret de vous annoncer que vous, parents, ne pourrez pas être accueillis sur ce temps. Nous nous rattraperons dès que possible, c'est promis !

Ainsi, seules les familles désirant inscrire leurs enfants, pourront nous rejoindre, sans rendez-vous entre 9h et 13h.

Pour les petits frères et sœurs qui rentreront à l'école en septembre 2022 ou janvier 2023, ce sera donc l'occasion de formaliser l'inscription. En cas d'impossibilité pour vous de nous rejoindre, vous pouvez me solliciter directement par retour de mail.

Enfin, pour faciliter l'accueil des nouvelles familles, notamment pour la maternelle, nous avons fait le choix de dispenser d'école les élèves de **TPS et de PS. Ils ne seront donc pas accueillis**. Merci de votre compréhension.

Calendriers :

Pensez à nous retourner les règlements des calendriers avant ce vendredi 7 janvier, soit par chèque à l'ordre de l'école Saint Joseph, soit en espèce dans une enveloppe au nom de l'enfant. Pour rappel, le prix d'un calendrier est de 5€. Merci à vous !

Piscine :

Le nouveau cycle de piscine débutera le **mardi 1^{er} février** prochain et se terminera le mardi 5 avril. Départ de l'école à 13h30 pour un retour autour de 15h20. Ce sont les CM1 et les CM2 qui partiront. Nous aurions besoin de volontaires pour nous y accompagner. Vous pouvez me faire connaître vos disponibilités par retour de mail.

Entrées et sorties de l'école :

Une information complémentaire concernant la messe découverte de dimanche : les enfants à partir de 6 ans devront porter le masque.

